

Bonjour monsieur le commissaire.

Forcé de constater que la prolongation demandée des 2 enquêtes publiques sur le territoire de Beauvilliers et Theuville n'a pas abouti.

Pourtant la population ne comprend pas et à juste titre que deux projets se présentant comme extension d'un seul et même parc, dont les enquêtes publiques sont simultanées, nécessite de leur part 2 interventions bien distinctes de plus avec un formalisme différent.

Il n'y a eu aucune consultation avec la population de Beauvilliers, il y a eu une réunion un mercredi après-midi annoncée 3 jours avant, sans présentation du projet juste pour répondre aux questions...bien sur peu de personnes ont pu se libérer et il reste difficile d'avoir des questions sans présentations, mais l'opposition était forte et unanime.

Le territoire est déjà à l'état actuel saturé d'éolienne, de nombreux lieux de vie sont en dépassement des 3 indices de seuil d'alerte, (occupation de l'horizon, espace de respiration, densité).

L'ajout de ce parc ne fera que dégrader davantage le cadre de vie et vient encercler les villages de Mauloup, Hombières et Viel-Allonnes.

La végétation ne pourra pas préserver le cadre de vie des habitants, les arbres n'ayant pas de feuille une partie de l'année, les photomontages avec la végétation en écran tout comme la proposition compensatoire de plantation de haie est inacceptable.

Ce projet vient en continuité du projet accepté en 2022, les éoliennes citoyennes 11, pourquoi il n'a pas été présenté en une seul partie ?

Pourquoi la suite de l'extension prévue en direction de Pezy n'est pas incluse dans ce dossier ?

Pourquoi le pétitionnaire a répondu au commissaire enquêteur monsieur M. Jean-François ROLLAND en 2022 (LEC11) à la demande d'être exhaustif sur le nombre de parc en étude, qu'il n'avait pas connaissance d'autre parc dans le secteur ?

Pourtant la majorité des documents dans les 2 dossiers date de 2016...

Ce projet doit être refusé, l'extension ou la densification du parc moulin d'émanville ne protège pas du mitage du secteur sud de l'Eure et Loir, il y a 4 projets en enquête publique juste pour ce mois-ci.

Merci de donner un avis défavorable sur ce projet éolien LEC15.